



Garde de mes enfants résidence principale

Par **re clarisse**, le **02/01/2017** à **12:12**

Voilà mes enfants âgés de 9et12ans habitent l ile de la reunion avec leur père
Il a obtenu la garde en fesant des fausses attestations par son entourage
Il habitait a l époque dans le var et quand il a obtenu la garde il est reparti chez lui a la
réunion a l indus de mes enfants qui ne voulaient pas partir habiter la bas
Aujourd hui le jugement a statué l autorité parentale conjointe la garde à leur père et je les
vous une fois par an car les frais de places d avions pour les faire venir en métropole sont
exonérant et à ma charge seul par ailleurs le jugement statut que je n ai pas à lui verser de
pension car il a amenait mes enfants à 20mille il a leur indus.
Mais un pbm de mise ma fille âgée de 12ans aura 13ans au mois d août
Mes 2enfants souvent venir du 17juillet au 16aout 2017
J ai décidé de ne plus les renvoyer chez leur père
Donc je vous demande de l aide des contacts médiatiques pour m aider
Merci d avance a tous ce qui me liront et pourront m aider

Par **fabrice58**, le **02/01/2017** à **13:09**

Vous voulez qu'on vous aide à commettre un délit ?

Par **re clarisse**, le **02/01/2017** à **13:35**

Commettre un délit?
Quand des enfants pleurent toute l année à travers fb messenger en me suppliant de tout
faire pour rentrer chez moi car leur père voit et ne s en occupe pas sachant que la justice ne
bouge pas c est commette un délit?
Alors la je comprends pas
J aime les enfants et je veux au ils soient bien ce qui n ai pas le cas

Par **Visiteur**, le **02/01/2017** à **13:45**

oui c'est commettre un délit ! la garde est à leur père ! les garder c'est de l'enlèvement !

Par **re clarisse**, le **02/01/2017** à **13:46**

Et les laisser avec un alcoolique qui les délaisse on appel ca comment!!!!!!!
Alors ne parles pas quand tu ne sais pas et ne juge encore moins!!!!!!

Par **re clarisse**, le **04/01/2017** à **19:30**

Commettre un délit?

Quand des enfants pleurent toute l année à travers fb messenger en me suppliant de tout faire pour rentrer chez moi car leur père voit et ne s en occupe pas sachant que la justice ne bouge pas c est commette un délit?

Alors la je comprends pas

J aime les enfants et je veux au ils soient bien ce qui n ai pas le cas

Par **Visiteur**, le **05/01/2017** à **13:41**

Alors ne parles pas quand tu ne sais pas et ne juge encore moins!!!!!!! vous me dites à quel moment je vous ai jugée ? Comme personne ne connaît votre histoire, personne ne va parler !? Alors pourquoi venir poser des questions ? Si vos enfants sont mal traités faites les choses dans les règles ! En commençant par dire les formules de politesse !! Et contactez le JAF !